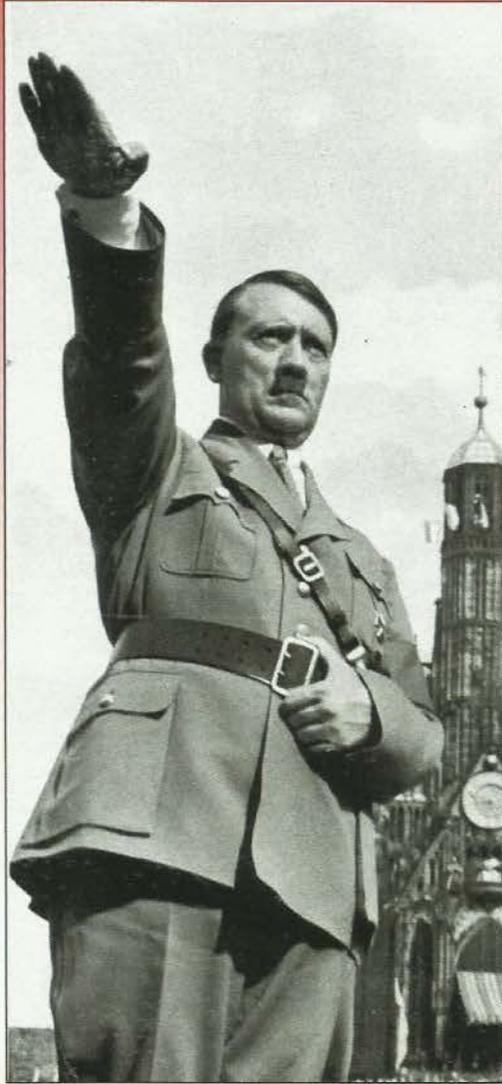


Vincent Reynouard

**NATIONAL-SOCIALISME
ET LIBERTÉS PUBLIQUES :
CE QU'IL FAUT SAVOIR**



**Hitler avait le devoir de supprimer
les « libertés républicaines »**

Défense du national-socialisme : V. Reynouard persiste et signe...

NATIONAL-SOCIALISME ET LIBERTÉS PUBLIQUES : CE QUE L'ON CACHE DEPUIS 70 ANS

par Vincent Reynouard

Nous avons reçu la lettre suivante d'une lectrice.

Monsieur,

[...].

Dans vos écrits, vous vous définissez comme un « national-socialiste ». Je sais que, d'après vous, la Shoah est un mythe. Mais tout de même, comment peut-on adhérer à l'idéologie nationale-socialiste quand on sait qu'en Allemagne, l'arrivée d'Hitler au pouvoir fait basculer le pays dans la dictature ? Je vous rappelle qu'en quelques mois, après janvier 1933, la république fut abolie, les syndicats dissous, la presse muselée, les partis d'opposition interdits, les opposants internés etc. Même les partis dits « de droite » furent autoritairement dissous, comme le Centre (catholique) et le Parti national-allemand. Est-ce vraiment ce que vous voulez pour la France ? [...]

Vincent Reynouard y a apporté la réponse qui suit :

Madame,

[...]

◆ L' « HOLOCAUSTE » EST UN MYTHE, C'EST PROUVÉ

Tout d'abord, permettez-moi une petite précision. Vous écrivez : « d'après vous, la Shoah est un mythe ». Non, « la Shoah est un mythe », point final. C'est démontré par la science et par l'analyse objective des documents laissés par l'Histoire. Toute personne de bonne foi peut aisément s'en convaincre. Veuillez donc ne pas présenter comme une simple opinion ce qui est en réalité une certitude.

◆ L'ÉTERNEL DISCOURS ERRONÉ SUR LA « LIBERTÉ »

Maintenant, venons-en au fond de votre lettre.

Je suis toujours navré de constater à quel point les discours sur la « liberté » (au sens maçonnique du mot) font des ravages, y compris chez nos lecteurs. A croire que cette « liberté » serait la base nécessaire, voire l'alpha et l'oméga, de toute vie heureuse. Mais dites-moi :

A quoi bon bénéficier de la « liberté » politique lorsque, la stabilité n'existant plus, les gouvernements se succèdent à vive allure sans pouvoir mener à bien un quelconque projet de société (entre 1925 et 1932, en Allemagne, il y eut trente élections au Reichstag, au Landtag et à la Présidence) ? A quoi bon bénéficier de la

« liberté » syndicale lorsque l'inflation galopante, la crise économique et son fils naturel, le chômage, frappent plus d'un tiers de la population [1], les réduisant à la misère la plus noire [2] ? A quoi bon être « libre » dans une société pourrie où des millions de parents ne peuvent élever décemment leurs enfants, où la décadence a contaminé toutes les classes sociales, jetant en Enfer des millions d'âmes ?

◆ **LORSQUE HITLER ARRIVA AU POUVOIR, LA RÉPUBLIQUE DE WEIMAR ÉTAIT DÉJÀ MORTE**

■ **La situation fin 1932**

Lorsque Hitler arriva — légalement — au pouvoir, il se retrouva au chevet d'une société moribonde. Seule une cure draconienne pouvait la sauver. En premier lieu, il fallait balayer la Constitution de Weimar



Allemagne 1929-1932 : une société profondément inégalitaire et décadente ; la misère partout, un pays sur le voie de l'asphyxie...

et son système parlementaire qui, en minant la stabilité gouvernementale, avait mené le pays à la ruine. Notons d'ailleurs que, dans les faits, la république allemande était morte depuis plusieurs mois ; pourquoi ? parce que, ne bénéficiant d'aucune majorité au Reichstag, les deux précédents gouvernements (dirigés par von Papen et von Schleicher) avaient agi uniquement grâce à des décrets-lois, c'est-à-dire hors de la voie parlementaire prévue par la Constitution de Weimar [3]. Depuis février 1932, donc, l'Allemagne vivait en « dictature ». Cependant, ces gouvernements autoritaires étaient impuissants à mener à bien un véritable projet de société, parce que les derniers débris de la Constitution permettaient la tenue d'élections qui provoquaient inmanquablement la chute de l'équipe en place. Voilà pourquoi il était devenu urgent de balayer la république de Weimar.

Von Schleicher et von Papen : leurs gouvernements ne disposant d'aucune majorité, ils gouvernèrent à grands coups de décrets-lois.



[1] : « L'Allemagne, en 1931, donne une impression de pauvreté généralisée, presque de misère. Les inflations successives ont ruiné tous ceux qui avaient des économies » (Voy. l'abbé Gabriel Lambert, *L'Allemagne d'aujourd'hui expliquée par l'Allemagne d'avant-guerre* [éd. Jean-Renard, Paris, 1942], p. 94). A Nuremberg, Franz von Papen parla, pour l'année 1932, de la « grande misère économique et le million et demi de jeunes chômeurs, les 6 000 000 à 7 000 000 de chômeurs totaux, les 12 000 000 à 13 000 000 de chômeurs partiels » (TMI, XVI, 257-8.). Plus tard l'avocat de Rudolf Hess déclara : « en 1932, 25 000 000 de personnes, au moins, y compris les membres des familles, ont été touchées par les conséquences du chômage » (TMI, XIX, 372). [2] : « cette inflation avait enlevé leurs économies et leurs biens à la classe ouvrière, la force vive de la nation et avait prolétarisé les ouvriers, les artisans, la classe moyenne » (déclaration de F. von Papen à Nuremberg, TMI, XVI, 258). [3] : « les Gouvernements précédents de M. von Papen et du général Schleicher n'avaient disposé au Reichstag d'aucun appui notable et avaient exercé le pouvoir gouvernemental exclusivement d'après la procédure d'exception prévue à l'article 48 de la Constitution de Weimar » (M. Alfred Seidl, avocat de R. Hess à Nuremberg, TMI, XIX, 374).

■ H. Göring s'explique à Nuremberg

En 1946, à Nuremberg, Hermann Göring le rappela clairement. A son avocat, il déclara :

Il va de soi que, pour nous, si nous obtenions le pouvoir, nous étions décidés à le garder dans tous les cas et à tout prix. Nous ne voulions pas le gouvernement pour le pouvoir lui-même mais nous voulions le gouvernement et le pouvoir pour libérer l'Allemagne et la rendre grande. Nous ne voulions plus laisser cela au seul jeu du hasard, des élections et des majorités parlementaires, mais nous voulions mener à bien cette tâche pour laquelle nous considérons que nous avons été appelés [TMI, IX, 273].



Hermann Göring à Nuremberg

Peu après, il précisa à l'adresse du procureur américain Robert Jackson :

ACCUSÉ GÖRING. — [...] Jusqu'alors, nous avons vécu d'opposition et nous en avons assez. L'opposition nous avait conduits à la déchéance. Le moment était venu de se défaire de cette habitude et de commencer enfin à construire.

M. JUSTICE JACKSON. — Après vous être emparés du pouvoir, et comme cela devenait nécessaire pour maintenir votre emprise, vous avez décidé d'interdire tous les partis d'opposition, n'est-ce pas ?

ACCUSÉ GÖRING. — Oui, nous considérons qu'il était nécessaire de ne plus tolérer d'opposition.

M. JUSTICE JACKSON. — Et vous avez aussi considéré comme nécessaire de supprimer toute opposition individuelle de peur qu'elle ne soit à l'origine d'un parti d'opposition.

ACCUSÉ GÖRING. — Lorsque cette opposition gênait sérieusement notre travail constructif, nous ne la tolérions naturellement pas. Lorsqu'il s'agissait de bavardages inoffensifs, elle n'était pas prise en considération [1].

◆ EN BALAYANT LES DÉBRIS DE LA RÉPUBLIQUE DE WEIMAR, HITLER A BIEN AGI

Quoi de plus naturel ? Lorsqu'un médecin doit sauver un patient qui étouffe, il prend une décision pour tenter de dégager les voies respiratoires. Si un importun arrive et commence à s'opposer, il l'éconduira brutalement ; et si cet importun insiste, il pourra aller jusqu'à l'assommer pour que l'individu n'entrave plus le sauvetage d'urgence. Hitler n'a jamais caché qu'il agirait de la sorte pour sauver son peuple de l'asphyxie. Le 27 janvier 1932, devant un groupe d'hommes d'affaires qui finançaient la NSDAP, il prononça un discours qui se terminait ainsi :

[...] j'ai fondé il y a treize ans le mouvement national-socialiste : ce mouvement que j'ai dirigé ces douze dernières années, et j'espère qu'un jour il accomplira sa mission et que, comme résultat le plus juste de cette lutte, il laissera derrière lui un corps politique allemand entièrement rénové à l'intérieur, intolérant contre quiconque péchera contre la nation et ses intérêts, intolérant contre quiconque ignorera ses intérêts vitaux ou s'y opposera, intolérant et impitoyable contre quiconque tenterait une fois de plus de détruire ou désintégrer le corps politique, mais également prêt à l'amitié et à la paix avec quiconque manifesterait des désirs de paix et d'amitié [2].

Et en effet, à partir de janvier 1933, Hitler agit comme il l'avait annoncé : soucieux de sauver une société agonisante, et

[1] : TMI, IX, 447. Ces propos furent confirmés par un autre accusé, Fritz Sauckel, qui expliqua : « Les adversaires politiques qui ne travaillaient pas contre l'État ne furent ni inquiétés ni importunés dans mon Gau » (TMI, XIV, 644). [2] : Adolf Hitler, *My New Order* (Reynal & Hitchcock, New York, 1941), pp. 124-125. Cet ouvrage regroupe les discours prononcés par A. Hitler entre 1922 et 1941.

fermement décidé à réaliser son programme politique d'urgence sans être gêné par les importuns, il interdit tout d'abord le Parti communiste (qui était le plus dangereux), emprisonna ses chefs, dissout ses syndicats, musela sa presse réactionnaire. Non seulement je ne l'en blâme pas, mais je l'en félicite.

◆ UNE RÉVOLUTION PACIFIQUE

J'ajoute que le Führer aurait pu agir bien plus brutalement qu'il ne l'a fait. Il aurait pu, comme les révolutionnaires de 1793, couper des têtes à la chaîne ou, comme les bolcheviques, tirer des balles dans des milliers de nuques. Or, non seulement il n'a pas massacré ses adversaires, mais aussi, il a toujours tenu à agir dans le cadre de la Constitution allemande d'alors. Prenons l'exemple des camps de concentration. C'est l'argument fort des antinazis. Mais en vérité, sa valeur est nulle.

■ La création des camps était légale

J'ai expliqué ailleurs la raison de la création de ces camps à la fin du mois de février 1933, je n'y reviendrai donc pas. Je me contenterai de rappeler que leur ouverture s'est effectuée dans la plus stricte légalité ; elle était conforme à l'article 48, alinéa 2, de la Constitution de Weimar qui

concernait la protection du peuple et la lutte contre les citoyens susceptibles d'attenter à la sûreté de l'État. A Nuremberg, l'avocat d'H. Göring, M^e Stahmer, l'a rappelé dans sa plaidoirie :

Dans ces camps devaient être transférées provisoirement des personnes dont on n'était pas sûr politiquement, les personnes dangereuses pour la sécurité du nouvel État, et cela jusqu'à leur adaptation à la nouvelle situation politique ou bien jusqu'à ce que la puissance de l'État fût suffisamment affirmée pour qu'elles ne puissent plus représenter un danger pour ce nouvel État.

Cet aménagement s'appuyait en Droit sur l'ordonnance du Président du Reich en date du 28 février 1933 sur la protection du peuple et de l'État. Cette ordonnance avait été promulguée par le Président von Hindenburg sur la base du deuxième paragraphe de l'article 48 de la Constitution du Reich, afin de parer aux actes de violence communistes, dangereux pour la sécurité de l'État ; sa promulgation est donc irréprochable du point de vue constitutionnel [TMI, XVII, 547].

L'Accusation fut incapable de contrer cette argumentation, si bien que dans son jugement rendu le 16 octobre 1946, le TMI déclara que H. Göring avait « créé les premiers camps de concentration », mais il se garda bien d'affirmer que cette création avait été réalisée en violation de la Constitution (TMI, I, 296).



■ Des détenus généralement bien traités

J'ajouterai que les détenus internés en 1933 furent dans leur grande majorité bien traités et qu'ils furent nombreux à être relâchés au bout de quelques mois. A Nuremberg, l'ancien secrétaire particulier d'H. Göring, Paul Körner, vint témoigner. Sans sur-

L'entrée d'un camp de concentration dans l'Allemagne des années 30. Le création des camps fut tout à fait légale...

prise, il fut interrogé sur les camps de concentration. Voici ce que l'on put entendre :

Dr STAHLER. — Connaissez-vous les traitements qui étaient infligés aux internés de ces camps ?

TÉMOIN KÖRNER. — D'après ce que je sais, ils furent toujours bien traités.

Dr. STAHLER. — Avez-vous entendu parler des camps de concentration « officieux » ?

TÉMOIN KÖRNER. — Oui, en 1933 on en a créé en différents endroits.

Dr STAHLER. — Qui, « on » ?

TÉMOIN KÖRNER. — Je me souviens qu'un camp a été créé à Breslau par le Gruppenführer SA Heines. Un autre fut créé à Stettin. J'ignore s'il en existait d'autres.

Dr STAHLER. — A Stettin ?

TÉMOIN KÖRNER. — Je crois qu'il fut créé par Karpfenstein, mais je n'en suis pas très sûr.

Dr STAHLER. — Et que sont devenus ces camps ?

TÉMOIN KÖRNER. — Lorsque le Reichsmarschall [Göring] en a entendu parler, il les a fait dissoudre immédiatement parce qu'ils avaient été créés sans son consentement.

Dr STAHLER. — Quelle était l'attitude du Reichsmarschall lorsque lui parvenaient des plaintes à ce sujet ?

TÉMOIN KÖRNER. — Il les a toujours prises en considération.

Dr STAHLER. — Connaissez-vous des cas où il ait pris des mesures sévères ?

TÉMOIN KÖRNER. — Je me souviens du cas de Thälmann.

Dr STAHLER. — De quoi s'agissait-il ?

TÉMOIN KÖRNER. — Le Reichsmarschall avait appris que Thälmann n'avait pas été traité de la façon dont il aurait souhaité qu'il le fût. Il prit immédiatement l'affaire en main et convoqua Thälmann.

Dr STAHLER. — Qui était Thälmann ?

TÉMOIN KÖRNER. — C'était l'un des dirigeants du parti communiste allemand et député communiste au Reichstag.

Dr STAHLER. — Et que lui a dit le Reichsmarschall ?

TÉMOIN KÖRNER. — Il le fit venir dans son cabinet et lui demanda les raisons précises de sa réclamation.

Dr STAHLER. — Et ensuite ?

TÉMOIN KÖRNER. — Thälmann, soupçonnant un piège, se montra d'abord très réservé. Lorsqu'il vit que le Reichsmarschall lui parlait d'une manière très humaine, il se rendit compte qu'il pouvait parler librement.

Il déclara au Reichsmarschall qu'à différentes reprises il n'avait pas été convenablement traité. Le Reichsmarschall promit qu'il y mettrait ordre immédiatement et donna des instructions à cet effet. Il demanda également à Thälmann de l'avertir chaque fois que cette situation se reproduirait. En outre, il ordonna qu'on fasse parvenir toutes les plaintes formulées par Thälmann [TMI, IX, 164-5].



Thälmann était le principal meneur communiste en Allemagne avant l'arrivée d'Hitler au pouvoir. Envoyé dans un camp dès 1933, il mourut à Buchenwald en 1944 victime d'un... bombardement aérien.

■ Les camps illégaux furent fermés

Quelques jours plus tard, H. Göring confirma cette déposition et y ajouta quelques précisions. Interrogé par son avocat, il déclara :

Dr STAHLER. — Avez-vous surveillé le traitement des prisonniers ?

ACCUSÉ GÖRING. — Naturellement, j'ai donné des instructions pour que de telles choses [les mauvais traitements sur des internés] soient supprimées. Cela a plus ou moins eu lieu, évidemment, comme je viens de le dire. J'ai toujours indiqué que ces faits ne devaient pas avoir lieu, parce que je voulais qu'une partie de ces hommes fût gagnée à notre cause.

Dr STAHLER. — Avez-vous agi, lorsque vous avez eu connaissance de ces excès ?

ACCUSÉ GÖRING. — Je ne me suis occupé des camps de concentration que jusqu'au printemps 1934 ; il y en avait deux ou trois

en Prusse. Le témoin Körner a déjà mentionné le cas de Thälmann. Je voudrais en parler brièvement car c'est le plus important, étant donné que Thälmann était le chef du parti communiste. Je ne puis plus indiquer aujourd'hui qui m'a fait remarquer que Thälmann avait été frappé. Sans avoir été informé par la voie hiérarchique et par les services compétents je l'ai fait venir immédiatement chez moi, dans mon bureau, et je l'ai questionné en détail. Il m'a dit qu'au début surtout, il avait été frappé au cours d'interrogatoires. Comme le témoin qui assistait à l'entretien l'a déjà dit, j'ai alors dit à Thälmann que

je le regrettais et j'ai même ajouté : « Mon cher Thälmann, si vous aviez eu le pouvoir, vous ne m'auriez pas frappé, mais vous m'auriez immédiatement coupé la tête », et il a acquiescé. Je lui ai dit ensuite qu'à l'avenir si quelque acte du même genre se reproduisait contre lui ou contre d'autres, il devrait me le communiquer immédiatement. Je ne pouvais pas être toujours là, mais ce n'était pas par ma volonté que ces actes de cruauté avaient été commis.

Pour expliquer ce cas, qui était un cas typique, je veux insister sur le fait que, plus tard, la femme de Thälmann vint me demander du secours et que j'ai répondu immédiatement à sa lettre. J'ai, à ce moment-là également, et je pourrai le prouver, financièrement aidé des familles d'internés autant qu'il fut nécessaire.

A cette occasion, je voudrais citer les camps de concentration « officieux », dont on a parlé et qui tombent sous le coup du redressement des abus. Tout d'abord, je les ai ignorés ; puis on m'a cité un tel camp dans les environs de Stettin. Il avait été créé par Karpfenstein, ancien Gauleiter de Poméranie. J'ai immédiatement fermé ce camp. Mon avocat se souviendra que, indépendamment de moi, il a reçu à ce sujet, pendant le Procès, des renseignements d'un interné que je ne connaissais pas du tout. J'ai fait poursuivre par le procureur général les coupables qui s'étaient permis des actes de cruauté et les ai fait traduire devant un tribunal, ce qui, peut être prouvé. Karpfenstein fut expulsé du Parti.



Hermann Göring
dans les années 1920.

Un second camp fut découvert à Breslau ; il avait été créé par Heines. Je ne sais pas ce qui s'y est passé. En tout cas, c'était un camp que je n'avais pas autorisé. Je l'ai immédiatement fermé, dissous. Heines était un des collaborateurs les plus intimes de Röhm, dont je parlerai ultérieurement.

Autant que je me souviens, je ne puis plus indiquer l'endroit exact des environs de Berlin où existait un autre camp de concentration non autorisé, institué secrètement par le chef des SA de Berlin, Ernst, que j'ai toujours soupçonné d'actes de cruauté. Il a également été fermé et Ernst était l'un de

ces personnages troubles qui furent éliminés lors du putsch de Röhm. Nous avons la possibilité d'interroger des internes des camps de concentration de cette époque — 1933, début 1934 — afin de savoir si, à ce moment, se passait ce qui eut lieu ultérieurement.

Dr STAHMER. — Avez-vous, après la consolidation du pouvoir, libéré beaucoup de prisonniers internés et à quel moment ?

ACCUSÉ GÖRING. — Pour les fêtes de Noël 1933, j'avais ordonné que fussent libérés les cas les moins dangereux ou ceux dont on avait l'impression qu'ils s'étaient adaptés à leur situation nouvelle. Je crois qu'on avait déterminé le chiffre de 5 000. Je répétais ce geste en novembre 1934, avec 2 000 internés. J'insiste sur le fait qu'il ne s'agissait que de la Prusse. A ce moment, si mes souvenirs sont exacts, mais je ne puis le dire exactement, un camp fut dissous ou du moins provisoirement fermé. C'était à une époque où personne ne soupçonnait que les camps deviendraient l'objet d'une enquête judiciaire internationale [TMI, IX, 281-3].

■ Le procureur américain est contraint de reculer

Là encore, il est intéressant de souligner que l'Accusation n'insista pas. Le procureur américain R. Jackson tenta certes de déstabiliser P. Körner en lui rappelant que Thälmann était mort à Buchen-

wald en 1944. Mais le témoin souligna que l'ancien député communiste avait succombé lors d'« une attaque aérienne », donc sous les bombes alliées [1]. Probablement échaudé par cette répartie, R. Jackson se garda bien d'interroger H. Göring sur le cas Thälmann et sur la façon dont les internés avaient été traités en 1933-4. Preuve que l'Accusation n'avait rien pour contredire l'accusé...

■ Des camps bien tenus

J'ajoute que même par la suite (je parle pour les années 1935-1942), les camps furent bien entretenus et les internés convenablement traités. A Nuremberg, F. Sauckel raconta qu'en 1938, il avait visité Buchenwald avec une commission italienne :

Il y avait les installations de jour et celles de nuit. Les lits étaient recouverts de couvertures bleues et blanches, les cuisines, les lavabos étaient au-dessus de tout reproche, de sorte que l'officier italien et les officiers qui visitaient le camp avec moi me dirent qu'en Italie ils n'étaient pas à même de mieux traiter leurs propres soldats [TMI, XIV, 645].

Vous comprendrez donc, Madame, pourquoi l'argument tiré de l'ouverture des camps en Allemagne sous Hitler ne m'impressionne pas. J'y reviendrai d'ailleurs en fin de lettre pour montrer que, loin de fragiliser ma position, il la renforce au contraire.



[1] : « M. JUSTICE JACKSON. — Savez-vous qu'il [Thälmann] a été interné à Buchenwald après l'incendie du Reichstag et qu'il y est resté jusqu'à sa mort en 1944 ? TÉMOIN KÖRNER. — Je m'en souviens, et qu'il a été victime d'une attaque aérienne » (TMI, IX, 170). [2] : Voy. le *Bulletin périodique de la presse allemande*, n° 421, p. 20, col. A.

◆ LE MUSELLEMENT DE LA PRESSE

■ Des mesures qui n'étaient pas nouvelles

Mais peut-être l'exemple des camps ne vous suffit-il pas ? Dans ce cas, j'aborderai la question de la presse. Certes, sa liberté d'expression fut restreinte dès le 4 février 1933. Mais pas de manière arbitraire : le nouveau gouvernement ne fit que reprendre (en l'aggravant sur certains points) un décret-loi parfaitement légal qui avait été publié en septembre 1932 par le gouvernement von Papen et que le général von Schleicher avait rapporté peu après. Dans son numéro 421, le *Bulletin périodique de la presse allemande* fut obligé de le constater :



Un décret-loi, signé le 4-2 et publié par les journaux du 6 rétablit la plupart des mesures prises autrefois par M. von Papen pour réprimer l'opposition politique et rapportée par le général von Schleicher. Quelques-unes de ces mesures sont même aggravées par rapport aux décrets-lois de septembre [2].

Tout était donc parfaitement légal, et absolument pas nouveau.

■ Respect de la légalité

Et n'allez pas croire que, dans son application, le gouvernement aurait fait fi des textes d'alors ou des décisions de Justice. Là encore, un exemple précis illustrera mon propos. Le jour même de la signature du décret-loi, les autorités firent saisir le quotidien *Vorwärts* (édition du 3 février au soir) qui venait de publier un manifeste électoral du parti socialiste. Elles firent également saisir tous les journaux socialistes qui, le lendemain, repro-

duisirent ce manifeste. Tous ces organes de presse furent accusés de « haute trahison », ce qui était pour le moins injustifié. Que firent les directeurs de publication ? Ils introduisirent un recours pour excès de pouvoir. Sans surprise, l'administration judiciaire leur donna raison « *ayant été d'avis que le motif invoqué pour la saisie (haute trahison) n'était pas applicable* » (*Ibid.*, p. 20, col. B). Les journaux purent donc paraître normalement. Quant au principal « coupable », le *Vorwärts*, il interjeta appel devant la Cour de Leipzig et obtint le 16 février « *l'annulation de l'interdiction* » (*Id.*).

On le voit, l'arrivée des nationaux-socialistes au pouvoir ne fut pas suivie d'une révolution sanglante au cours de laquelle la Loi aurait été foulée au pied.

◆ **LA MAJORITÉ DU PEUPLE APPROUVE LES PREMIÈRES MESURES DES NATIONAUX-SOCIALISTES**

Rappelons d'ailleurs que le 5 mars 1933, des élections eurent lieu pour le renouvellement du Reichstag. Contrairement à ce que beaucoup prétendent, elles furent totalement libres. Interrogé à Nuremberg, F. von Papen fut catégorique :

Je déclarerai tout d'abord que cette élection fut véritablement libre, car les opérations eurent lieu avec la collaboration des anciens fonctionnaires de la République et la liberté de ces élections est prouvée également par le fait que les voix des communistes et des sociaux-démocrates n'ont pas diminué du tout [*TMI*, XVI, 285].



Si, vraiment, le peuple avait été horrifié par cette révolution hitlérienne, il aurait massivement voté contre les nationaux-socialistes. Eh bien ! C'est le contraire qui advint : non seulement la NSDAP resta le premier parti, mais, par rapport aux élections de novembre 1932, elle accrut son nombre de voix de 5,5 millions, passant de 11,7 à 17,2 millions de voix, loin devant les socialistes (7,1 millions), les communistes (4,8 millions), le Centre (4,4 millions) et le Front Noir-Blanc-Rouge (3,1 millions).

◆ **LES NATIONAUX-SOCIALISTES AGISSENT SANS MÉNAGEMENT CONTRE LES SOCIALISTES**

■ **Les socialistes tentent hypocritement de se concilier le nouveau régime..**

Forts de cette victoire, les nationaux-socialistes poursuivirent leur action pour que tout le peuple se range derrière leur bannière. Contre les adversaires résolus (après les communistes venaient les socio-démocrates), ils agirent comme ils l'avaient annoncé : sans ménagements. La presse socialiste, quotidienne et périodique, subit la censure. Soucieux de donner des gages au nouveau régime, en mars, le président du Parti socialiste, M. Wels, donna publiquement sa démission de la II^e Internationale et sembla accepter une collaboration loyale avec le gouvernement. Mais celui-ci ne fut pas dupe. Bien que le Parti socialiste n'ait pas été interdit et qu'il ait même été autorisé à désigner des députés dans les Parlements, le 31 mars, la très modérée *Kölnische Zeitung* écrivit :

Le parti socialiste-allemand devra donner encore de toutes autres preuves pour écarter le soupçon que l'on avait eu déjà aussitôt après le dernier discours de Wels au Reichstag, que le parti veut seulement se camoufler momentanément, pour revenir plus tard à ses anciennes méthodes, lorsque les conditions seront plus favorables [*Voy. le Bulletin périodique...*, n° 424, p. 25, col. A.]

Le peuple allemand se trouva bientôt presque tout entier derrière Hitler...

■ ...avant de dévoiler leur jeu

Et en effet, quelques semaines plus tard, le Parti socialiste dévoila son jeu. En juin, il émigra et ouvrit son bureau à Prague. Dans le même temps, une lettre fut publiée dans laquelle M. Wels révélait que « son attitude, semblant accepter la collaboration avec le nouveau régime n'avait été inspirée que par des considérations tactiques » (*Ibid.*, n° 426, p. 26, col. A). Bref, le Parti socialiste affirmait qu'il restait un parti d'opposition résolu, avec pour objectif la destruction du nouveau régime.

■ Le régime réagit brutalement

Le 19 juin, les parlementaires socialistes restés en Allemagne tentèrent de sauver la situation en désavouant les dirigeants partis à Prague et constituant un nouveau bureau. Peine perdue : trois jours plus tard, les autorités déclarèrent que l'émigration à Prague et la lettre de M. Wels constituaient des actes de « haute trahison ». Les représentants élus du Parti socialiste reçurent l'interdiction d'exercer leur mandat et de se livrer à une quelconque activité politique ou d'entraide. La fortune du parti et de ses organisations fut saisie, les publications socialistes définitivement interdites et les fonctionnaires sommés de quitter le parti basé à Prague.

Si le médecin providentiel qu'était Hitler avait agi autrement, il aurait fauté. Je le répète, lorsqu'il s'agit de sauver une société au bord de l'asphyxie, la fermeté est une obligation. En émigrant à Prague, le Parti socialiste avait été cohérent ; il s'était posé en adversaire résolu du nouveau régime soucieux de ne pas perdre sa liberté de manœuvre. En réponse, les autorités réduisirent ce qui, de cet ennemi, était resté à l'intérieur. C'était de bonne guerre...

◆ LE CAS DES PARTIS « DE DROITE »

■ Ils se décomposent d'eux-mêmes

Maintenant, j'en viens au cas des partis que vous qualifiez « de droite ». La lecture de votre lettre laisse croire que ces groupements auraient connu le même sort que celui réservé aux socialistes et aux communistes. C'est faux. Contre eux, le nouveau régime n'eut guère besoin de recourir à des moyens brutaux. Car la révolution qui intervenait dans le pays suscitait de plus en plus d'enthousiasme. Dans son numéro 426, le *Bulletin périodique de la presse allemande* constata : « L'attraction du parti national-socialiste continue à s'exercer au détriment des partis voisins » [1]. En 1938, un catholique allemand dit à un prêtre français :

Longtemps, j'ai hésité à me rallier à Hitler, parce que je suis Rhénan et catholique, et que je suis un peu comme vous, Français, j'aime une certaine indépendance.

Mais je me suis rallié à Hitler parce qu'Hitler incarne l'Allemagne et qu'il réalise ses aspirations [2].



La révolution nationale-socialiste suscitant l'enthousiasme, les partis dits « de droite » se décomposèrent d'eux-mêmes.

■ Le cas du Parti économique

D'où ces partis nationaux (ou « de droite ») qui, finalement, se décomposèrent d'eux-mêmes. Début avril, ainsi, plusieurs sections de Parti populiste rejoignirent le Parti national-socialiste. Le 14 du même

[1] : Voy. le *Bulletin périodique de la presse allemande*, n° 426, juillet 1933, p. 24, col. A.

[2] : Voy. G. Lambert, *L'Allemagne d'aujourd'hui...*, p. 30.

mois, la *Kölnische Volkszeitung* annonça que le Parti économique avait décidé « de se dissoudre et de se rattacher au parti national-socialiste » [1].

■ **Le cas du Parti national-allemand**

Début juin, quatre grandes personnalités du Parti national-allemand, MM. Stadler, Spahn, Fiume et Gisevius, rejoignirent la NSDAP. C'était le début de l'agonie pour cette ancienne grande formation. Quelques jours plus tard, le ministre de l'Intérieur prussien ordonna la dissolution des sections de combat nationales allemandes (*Deutschnationaler Kampfring*) qui n'avaient plus de raison d'être, puisque les partis de gauche avaient été interdits. Le 27 juin, enfin, à la suite d'une conversation avec Hitler, plusieurs personnalités du Parti national-allemand (devenu Front national-allemand) annoncèrent la dissolution de cette structure. Dans un communiqué, le service de presse du groupement défunt affirma :

Le front national-allemand, conscient du fait que les partis n'ont plus de raison d'être, a décidé de se dissoudre. Le parti national-socialiste s'est engagé à ne pas entraver les opérations de liquidation et à considérer les anciens adhérents au front national-allemand comme ayant les mêmes droits que ses adhérents. Les nationaux-allemands poursuivis pour délits politiques seront immédiatement remis en liberté. Les fonctionnaires et employés ne pourront être inquiétés pour avoir appartenu autrefois à ce groupement politique. Les nationaux allemands dans les différents Parlements délégueront un ou plusieurs de leurs membres à la direction des groupes nationaux-socialistes afin de se concerter en vue d'une action commune.

Cet accord est signé par le Chancelier Hitler, pour le parti national-socialiste, et par MM. Von Winterfeld, von Freytag-Loringoven et Pönsngen, pour les nationaux-allemands [2].

■ **D'autres petits partis**

Le même jour disparut le Parti de l'État. Le 4 juillet, enfin, disparurent le Parti po-

Des jeunes filles allemandes saluent avec enthousiasme le Führer



[1] : *Ibid.*, n° 424, p. 26, col. A. [2] : *Voy. le Bulletin périodique...*, n° 427, p. 10, col. A.

pulaire bavarois du comte Quadt-Isny ainsi que le Parti populiste (qui avait déjà perdu des sections parties rejoindre les nationaux-socialistes). L'ancien chef de ce groupement, M. Dingeldey, justifia sa décision en soulignant que « *l'existence de partis dans l'ancien sens du mot n'apparaissait plus compatible avec l'essence du régime actuel* » (Id.).

◆ LE CAS DU CENTRE (CATHOLIQUE)

■ *Le Centre n'était pas un parti de droite*

Maintenant, venons-en au « Centre », le parti catholique. Vous le classez parmi les partis « de droite ». Vous faites erreur. Certes, en tant que catholique (donc persuadé qu'il existe un ordre naturel voulu par Dieu), le Centre aurait du être à droite, mais ce n'est un secret pour personne : une grande majorité des cathos sont politiquement des imbéciles qui, pour cause de charité mal comprise, favorisent la gauche. J'expliquerai un jour pourquoi. Pour l'instant, je me contenterai de souligner que, surtout après la première guerre mondiale, le Centre a presque toujours pactisé avec la gauche. A Nuremberg, F. von Papen l'a rappelé :



Les catholiques en Allemagne s'étaient organisés dans le parti du centre. Avant 1918, le centre, parti modéré, s'était toujours efforcé de maintenir l'équilibre entre la droite et la gauche [Funeste erreur, Dieu a d'ailleurs dit qu'il vomissait les tièdes (NdR).]

Après la guerre, la situation se trouva profondément changée. Nous voyions alors le centre le plus souvent coalisé avec la gauche.

En Prusse, cette alliance fut maintenue de 1918 à 1932 [TMI, XVI, 292].

Peu après, l'accusé fit cet aveu consternant :

[...] à cette époque [en Allemagne] un catholique qui n'appartenait pas au parti du centre, mais qui adhéraux partis de la

droite, était considéré comme un mauvais catholique et un catholique de seconde zone. Voilà l'état d'esprit contre lequel je n'ai pas cessé de lutter [Ibid., p. 293].

Voilà pourquoi je me suis permis de vous dire que vous faisiez erreur en classant le Centre parmi les partis de droite. En vérité, le Centre était à gauche ; modérément, certes, mais à gauche tout de même.

■ *Le Centre se décompose de lui-même*

Malgré cela, ce parti ne connut pas, lui non plus, le sort des communistes et des socialistes. Tout comme les structures voisines de la NSDAP, il fut emporté par la marée révolutionnaire montante. Après les élections au Reichstag, le Centre vota la loi des pleins pouvoirs (23 mars 1933). Le 4 avril son organe principal, la *Germania*, déclara :

[...] la situation actuelle est telle que, pour un motif ou pour un autre, les anciennes formes de l'État démocratique, né à Weimar, étaient devenues inapplicables. Ceux qui ne voudraient pas voir les réalités révolutionnaires d'aujourd'hui et en tirer avec sang-froid les conséquences, n'auraient plus la possibilité de collaborer à leur création et d'y apporter l'esprit même de modération et d'ordre, sans lequel il n'est pas possible d'imaginer une évolution saine [1].

Trois mois plus tard, ce parti choisit logiquement de se dissoudre. Le 6 juillet, la direction communiqua :

La révolution politique a placé la vie de l'État allemand sur une base complètement nouvelle, qui ne laisse plus place à une activité de politique de parti telle qu'elle était possible jusqu'à ces derniers temps.

Le parti allemand du Centre se dissout donc, en accord avec M. le Chancelier Hitler, l'effet de cette décision étant immédiat. Par cette dissolution, il donne à ses partisans la possibilité de mettre sans réserve leurs forces et leur expérience à la disposition du front national dirigé par le Chancelier, en vue d'une collaboration positive dans le sens de l'affermissement de nos conditions nationales, sociales, économi-

[1] : Voy. la *Germania*, citée par le *Bulletin périodique...*, n° 424, p. 25, col. B.

ques et culturelles et en vue d'une coopération à l'édification d'un ordre politique régulier [*Ibid.*, n° 427, p. 10, col. A.].

Cinq jours auparavant, F. von Papen avait écrit dans la *Germania* :

Nous nous rallions à la nouvelle Allemagne parce que sa reconstruction s'opère en dehors du libéralisme. Nous nous rallions à la révolution nationale socialiste parce qu'elle liquide le régime de la décomposition individuelle, parce qu'elle est une révolution conservatrice. Nous repoussons la définition libérale démocratique du gouvernement du peuple par lui-même et nous nous rallions à la responsabilité des chefs, avec le droit d'être suivis sans discussion [*Ibid.*, col. B.].

En 1946 à Nuremberg, F. von Papen confirma que suite au vote de la loi des pleins pouvoirs, il avait estimé logique la disparition des partis politiques. Interrogé par son avocat, il déclara :

L'exclusion des partis politiques fut le résultat logique de l'acte conférant les pleins pouvoirs. Hitler avait demandé quatre ans pour réaliser les réformes envisagées [...]. Au reste, je dois bien dire que je ne voyais aucun inconvénient à adopter provisoirement le régime d'un parti unique. N'avions-nous pas, à cet égard, d'excellents exemples dans d'autres pays ? En Turquie, au Portugal notamment, ce régime du parti unique fonctionnait parfaitement [*TMI*, XVI, 290].

On le voit, le Centre se décomposa de lui-même parce que la révolution nationale-socialiste gagnait chaque jour de nouveaux partisans. Parler de dissolution brutale dans son cas est un mensonge net.



Dès juillet 1933, Hitler annonça la fin de la révolution nationale-socialiste.

◆ JUILLET 1933 : HITLER ANNONCE LA FIN DE LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE

■ *Le discours du 1^{er} juillet 1933*

C'est à cette époque que Hitler annonça la fin de la période révolutionnaire. Le 1^{er} juillet 1933, dans un discours au Reichenhall, il décrit ainsi les quatre phases de la révolution nationale-socialiste :

- 1°) Préparation de la lutte ;
- 2°) La conquête du pouvoir politique, qui est presque achevée aujourd'hui.
- 3°) L'établissement de ce que j'appelle la totalité de l'État, à savoir que le mouvement national-socialiste doit imprégner l'État de ses idées ;
- 4°) La solution du problème du chômage, sur laquelle tous les efforts doivent se concentrer aujourd'hui. Elle est décisive pour le succès de notre révolution.

Mais la solution de cette question est conditionnée par l'éducation des Allemands dans l'esprit du national-socialisme. Telle est la tâche la plus haute des chefs de sections d'assaut [*Ibid.*, n° 427, p. 12, col. A.].

Il n'était donc plus question de lutte pour la consolidation du pouvoir, mais de se mettre à l'œuvre pour résoudre la grave crise économique qui sévissait dans le pays. Or, cette lutte pour le travail et pour le pain devait rassembler tous les hommes capables, nationaux-socialistes ou non.

■ *La mise en garde du 7 juillet 1933*

Le 7 juillet 1933, Hitler mit en garde ses subordonnés contre une épuration excessive et déplacée. Dans un discours aux *Statthalter*, il déclara :

[...] on ne devra pas destituer un directeur d'entreprise s'il est un bon économiste, uniquement parce qu'il ne serait pas encore national-socialiste et moins encore si le na-

tional-socialiste que l'on veut mettre à sa place n'entend rien aux choses de l'économie. En matière économique, c'est la capacité que seule importe.

La tâche du national-socialisme est d'assurer le développement de notre peuple. Il ne s'agit pas d'être constamment et partout à la recherche de tout ce qui pourrait encore être l'objet d'un bouleversement révolutionnaire. Notre tâche est bien de consolider les positions les unes après les autres pour les tenir et les occuper peu à peu d'une façon exemplaire. Nous devons en cela régler notre action en tenant compte du temps, la régler sur de longues périodes de temps. Ce n'est pas par des unifications théoriques que nous donnerons du pain aux ouvriers. Quand l'histoire nous jugera, elle ne nous jugera pas d'après le nombre de chefs d'entreprises que nous aurons destitués ou incarcérés, mais elle nous demandera si nous avons su procurer du travail à ceux qui n'en ont pas.

Nous avons aujourd'hui le pouvoir absolu et la possibilité de nous imposer partout. Mais nous devons pouvoir remplacer les individus que nous écartons par des gens plus capables. Le chef d'entreprise doit être jugé avant tout d'après sa compétence en matière économique et nous devons naturellement sauvegarder tout l'appareil économique du pays. Ce n'est pas avec des comités, des organisations, ni des théories économiques que nous ferons disparaître le chômage. Il s'agit maintenant, avant tout, non d'instituer des programmes et de discuter des idées, mais bien d'assurer le pain quotidien à cinq millions d'hommes. L'économie est un organisme vivant que l'on ne peut transformer d'un seul coup. Elle repose sur des lois primitives ancrées dans la nature humaine [*Ibid.*, n° 427, p. 12 ; col. A.].

Nous sommes loin de l'Adolf Hitler habituellement décrit dans les manuels d'histoire.

■ L'avertissement du VB

Cinq jours plus tard, l'organe de la NSDAP, le *Völkischer Beobachter*, lança un avertissement net :

Ce serait compromettre cette action, que de parler encore de continuer la révolution ou de suggérer l'idée d'une deuxième révolution. Ceux qui tiennent maintenant de tels propos doivent bien se rendre compte qu'ils font ainsi acte de rébellion contre le Führer

lui-même et qu'ils seront traités en conséquence [*Ibid.*, col. B.].

C'est clair : la consolidation du pouvoir étant achevée, il fallait songer à se mettre au travail et ne plus penser à chanceler tout ce qui existait.

Tous ces rappels démontrent que de janvier à juillet 1933, les nationaux-socialistes firent une révolution minimale. Certes, face aux adversaires irréductibles (les communistes et les socialistes) ils agirent sans ménagement et même préventivement. Mais leurs initiatives étaient dictées par les nécessités du moment : en 1933, l'Allemagne agonisait et pour la sauver, il fallait agir dans l'urgence sans être gêné par l'opposition radicale. Ajoutons à cela que loin de massacrer en masse comme le firent les révolutionnaires de 1793 ou les bolcheviques, ils agirent toujours dans le cadre constitutionnel et firent couler infiniment moins de sang que leurs prédécesseurs en France, en Russie en Hongrie etc. Quant aux autres partis, ils se décomposèrent d'eux-mêmes parce que, le temps passant, la révolution nationale-socialiste suscitait un enthousiasme toujours plus grand au sein de la population et que la marée montante rendait désormais inutile l'existence des anciennes structures politiques.

◆ UNE SEULE VOLONTÉ : RALLIER LES ANCIENS ADVERSAIRES POLITIQUES

A Nuremberg, l'accusé F Sauckel déclara :

L'activité centrale du Parti [après janvier 1933] était le recrutement. Notre travail le plus intensif consistait à gagner à nous les adversaires politiques. Je suis très fier du fait que, dans mon Gau, de très nombreux ouvriers, anciens communistes ou sociaux-démocrates aient été gagnés par nous et soient devenus chefs de groupes locaux ou fonctionnaires du Parti [*TMI*, XIV, 643].

Huit ans plus tôt, un Allemand avait répondu à l'abbé Lambert qui l'interrogeait sur les mécontents dans le Reich :

Certes, il y en a... un pour cent. Car les anciens socialistes, les anciens communistes,

se sont ralliés pour la plupart au régime. Hitler ayant prouvé qu'il appliquait vraiment son programme socialiste. Hitler a réalisé... les partis d'avant Hitler discutaient, promettaient et ne faisaient qu'accroître la misère [1].

A cette époque l'abbé Lambert avait dû concéder :

Supprimer la liberté des adversaires est une chose... mais il faut savoir construire et savoir créer...

Et certainement c'est parce qu'Hitler a su construire et créer que beaucoup des ennemis les plus acharnés du national-socialisme se sont ralliés au régime... *malgré* la suppression des libertés individuelles [Ibid., p. 179].

◆ UN PARI GAGNÉ EN QUELQUES MOIS

Le fait que le peuple allemand ait approuvé la révolution nationale-socialiste était apparu une première fois en mars 1933, lorsque la NSDAP avait remporté haut la main les élections au Reichstag : 44 % des suffrages exprimés, loin devant les socialistes (18 %), les communistes (12 %) et le Centre (11 %).

Mais il apparut bien mieux encore le 12 novembre 1933, lorsque le premier plébiscite fut organisé afin de savoir si le peu-

ple accordait sa confiance à Hitler. 43,4 millions d'électeurs y participèrent (soit 96 % des inscrits). 40,6 millions répondirent « oui », 2,1 millions « non » et l'on compta 0,7 million de bulletins blancs ou nuls [2]. 89,9 % des votants étaient donc venus dire leur confiance à Hitler, les 2 millions de « non » prouvant que le scrutin avait été libre (ce qui ne fut d'ailleurs pas sérieusement contesté). Le lendemain, la presse parla de « miracle » [3], car le peuple allemand qui s'entre-déchirait onze mois plus tôt s'était retrouvé à 90 % derrière l'homme suscité par la Providence.

◆ A L'ORIGINE DE CET ENGOUEMENT

Pourquoi cet engouement ? J'y répondrai en reprenant l'image employée plus haut. En 1933, l'Allemagne au bord de l'étouffement vit un médecin apparaître à son chevet. Celui-ci se débarrassa des charlatans qui n'avaient pas été capables de guérir le malade et des adversaires qui souhaitaient l'empêcher d'appliquer son traitement. Puis, après avoir fait les premiers gestes d'urgence, il se pencha vers ce peuple moribond et il lui déclara : « J'ai un moyen de dégager tes voies respiratoires pour que tu ne meures pas d'asphyxie et que tu puisse revivre ; mais je me suis tout d'abord occupé de ceux qui étaient susceptibles de m'empêcher d'appliquer mon traitement. Maintenant, m'accordes-tu ta confiance ? ». Sans surprise, le peuple répondit oui. Il répondit oui à ce médecin qui avait commencé par faire preuve de fermeté contre les incapables et les gêneurs. Il dit oui parce qu'il voulait vivre...



Hitler devant des paysans allemands. Gageons qu'en 1932, très peu d'entre eux étaient nationaux-socialistes.

[1] : Voy. G. Lambert, *L'Allemagne d'aujourd'hui...*, p. 52. [2] : Pour les résultats complets, voy. le *Bulletin périodique...*, n° 430, p. 15, col. A. [3] : « *Un miracle s'est de nouveau produit en Allemagne. Ou bien n'est-ce pas un miracle que l'Allemagne, en ce jour de serment solennel, de profession de sa foi, se soit ainsi purifiée et unie ?* » (F. Hussong dans le *Lokal-Anzeiger*, 13 novembre, édition du soir).

Et il eut raison. Revenant d'un séjour en Allemagne en 1938, l'abbé Gabriel Lambert écrit :

L'immense majorité des Allemands sont aujourd'hui beaucoup plus heureux qu'ils ne l'étaient il y a 6 ans [1].

70 ans plus tard, on critique Hitler parce qu'il aurait instauré un pouvoir totalitaire. Mais on oublie de dire qu'en 1933, sans ce pouvoir totalitaire, l'Allemagne était perdue. Peut-être même aurait-elle sombré dans le bolchevisme, ouvrant les portes de l'Europe à cette idéologie de mort.

◆ CE QUE JE VEUX POUR LA FRANCE ?

■ *Vous ne savez pas distinguer l'essentiel de l'accidentel*

Cette dernière considération va me permettre de répondre à votre question : « Est-ce vraiment ce que vous voulez pour la France ? », me demandez-vous. Cette interpellation démontre que vous ne savez pas distinguer l'essentiel de l'accidentel. Je m'explique : le national-socialisme a surgi dans un pays donné à un instant donné. Il a donc dû composer avec ces facteurs. A supposer qu'il soit né ailleurs et à un autre moment, son irruption aurait très certainement eu lieu de façon très différente. Si, par exemple, il était né dans un pays en relative bonne santé, avec un danger communiste beaucoup moins fort, peut-être n'aurait-il pas eu besoin de créer des camps de concentration.

De 1928 à janvier 1933, Hitler dut prendre des dizaines de décisions qu'il n'avait pas prévues le matin même, parce qu'une multitude de faits inattendus se présentèrent. Il en fut de même immédiatement après le 30 janvier 1933. L'ouverture des camps de concentration entraina



Sous Hitler, un cinéma ambulancier (du groupement « Force par le Joie ») arrive dans un village.

dans cette catégorie. A Nuremberg, H. Göring souligna :

[...] l'idée des camps de concentration [fut] une mesure brusquée prise contre les fonctionnaires du parti communiste qui, à cette époque, étaient des milliers à nous harceler [TMI, IX, 448].

Dans de tels moments, l'idéologie joue beaucoup moins qu'on peut le penser.

Voilà pourquoi il faut toujours savoir distinguer l'essentiel de l'accidentel :

- L'essentiel, c'est la doctrine en elle-même, telle qu'elle a été pensée à tête reposée. On peut notamment la juger lorsqu'elle est mise en application en temps de paix, dans un pays où le calme règne et où le pouvoir est solidement établi.

- L'accidentel, c'est la façon dont les tenants d'une doctrine agissent dans des périodes d'instabilité dangereuse ou de crise grave, lorsque le pouvoir est encore faible ou qu'il vacille suite à des événements extérieurs.

■ *Le mécanisme de la propagande anti-nazie*

Naturellement, plus les principes doctrinaux sont bons et plus les crises sont gérées conformément à la morale naturelle. Mais personne ne conteste que dans des périodes graves, même le plus doux des

[1] : Voy. G. Lambert, *L'Allemagne d'aujourd'hui...*, p. 14.

hommes en viendra à prendre des décisions souvent très pénibles pour sauver le bien commun. La malhonnêteté consiste donc à prétendre juger une idéologie en se focalisant sur les moments de crises et en présentant comme conséquences naturelles de cette idéologie des décisions extrêmes prises uniquement pour pallier les graves dangers du moment.

C'est ce qui se passe avec le national-socialisme. Depuis 1944, on le juge toujours en se focalisant sur des événements très particuliers, la plupart du temps extraits de leur contexte : le boycott des magasins juifs le 1^{er} avril 1933, la « nuit des longs couteaux » le 30 juin 1934, la « nuit de cristal » le 9 novembre 1938, les bavures survenues pendant la guerre... et, bien sûr, la période de consolidation du pouvoir de janvier à juillet 1933. Exit l'œuvre sociale du Führer, exit l'art, la science, les sports sous le III^e Reich. A croire que pendant six ans, les Allemands se seraient uniquement occupés de traquer les juifs, les communistes et les socialistes, tout en préparant des plans pour envahir le monde entier...



Une clinique dentaire ambulante sous Hitler. Aujourd'hui, l'œuvre sociale extraordinaire du Führer est occultée...

■ *L'argument de bon-sens invoqué par l'avocat de R. Hess à Nuremberg*

Cette thèse est bien sûr inepte. A Nuremberg, l'avocat de R. Hess déclara avec raison :

Il me semble bien plus décisif dans le cadre de ce procès qu'aucun État avec lequel l'Allemagne a entretenu des relations diplomatiques n'a soulevé d'objection ou tiré des conséquences diplomatiques ou internationales, soit lors de la prise du pouvoir, soit à l'occasion de la transformation de la structure du Droit constitutionnel qui s'accomplissait aux yeux du monde entier. La reconnaissance diplomatique, conforme au Droit international, de l'État national-socialiste n'a pas été mise en cause ni lors de la prise du pouvoir ni à une date ultérieure quelconque [TMI, XIX, 374].

■ *En 1933, en Allemagne, il était nécessaire de supprimer les libertés publiques*

Preuve que l'Allemagne hitlérienne n'était pas devenue l'enfer que l'on présente aujourd'hui. Par conséquent, lorsque vous — et bien d'autres — me dites : à peine arrivés au pouvoir, les nazis ont supprimé les libertés publiques, je répond : bien sûr, parce que c'était nécessaire dans l'Allemagne de 1933 qui agonisait. Mais ces événements accidentels n'affectent nullement l'essence du national-socialisme. Nulle part, dans *Mein Kampf*, Hitler n'a décrit à l'avance ce qui se passerait immédiatement après une éventuelle prise du pouvoir ; non parce qu'il voulait le cacher aux lecteurs, mais parce qu'il ne savait pas lui-même comment il agirait [1].

■ *Ce qu'est véritablement le national-socialisme*

Le national-socialisme issu de *Mein Kampf*, c'est bien autre chose que la répression organisée contre les communistes et contre les socialistes, leur presse et leurs syndicats ; c'est bien autre chose que le boycott du 1^{er} avril 1933, les lois de Nuremberg, la « nuit de cristal » ou le

[1] : « Dr STAHMER. — En dehors des points du programme du Parti qui sont généralement connus, y avait-il d'autres buts tenus secret ? ACCUSÉ GÖRING. — Non. » (TMI, IX, 285).



Dans ce coin de campagne, comme dans bien d'autres, un bassin de baignade a été aménagé pour le sport et pour la détente....

drame d'Oradour. C'est tout d'abord une conception du monde bien plus conforme à la morale traditionnelle que ne le sont le capitalisme, le libéralisme ou le marxisme... C'est le respect du bien commun, la lutte contre la perversion et contre la toute-puissance de l'argent, la réhabilitation du travail manuel, l'émergence d'une véritable communauté, la disparition de la lutte des classes, le travail redonné à des millions de chômeurs, l'aide aux familles nombreuses, la « Beauté du Travail », la rénovation de l'habitat, la protection de la jeunesse, la sollicitude pour les vieillards... Pour juger l'idéologie incarnée par Hitler, vous devez tout d'abord étudier l'Allemagne des années 1935 à 1939.

■ *Ce que je veux pour la France...*

Mon rêve est que la France et l'Europe ressemblent à cette Allemagne des années 1935-1939 — la catholicité en plus — et que cette Europe redevenue forte soit respectée de l'Asie, du Moyen Orient et du Maghreb avec lesquels elle établira des liens d'amitiés. Faudra-t-il, pour y arriver, agir brutalement contre adversaires résolus ? Faudra-t-il interdire des partis et interner préventivement les meneurs ? Je n'en sais rien, personne n'en sait rien, car tout dépendra en grande partie des circonstances du moment.

Certes, je ne suis pas naïf au point de croire que la révolution se fera sur un lit de roses. Aucune révolution ne s'est faite

ainsi. Il y aura toujours des dangers à parer et des ennemis irréductibles à mettre hors d'état de nuire. Mais seront-ils structurés comme ils l'étaient dans l'Allemagne de 1933 ? Rien n'est moins sûr, car la situation politique n'est plus la même, et de loin. Les hommes des années 2000 ne sont plus ceux des années 1930. Finalement, peut-être n'y aura-t-il qu'à ramasser le pouvoir laissé dans le caniveau suite à une crise économique et/ou écologique sans précédent. Dans ce cas, tout se passera avec un minimum de heurts, car le peuple encore groggy par le choc subi acceptera n'importe quel pouvoir susceptible de remettre de l'ordre (donc d'assurer l'avenir).

Naturellement, à l'heure où j'écris, ces derniers développements apparaissent comme un rêve entièrement fou. Si je l'ai fait, c'est uniquement pour répondre à votre question en expliquant votre erreur : ne tombez pas dans le piège qui consiste à confondre l'essentiel et l'accidentel. Prenez soin d'opérer une différence entre les avancées obtenues en temps de paix et les décisions parfois brutales prises dans des moments de crise grave. Les premières permettent de juger une idéologie, pas les secondes.

■ *Agir brutalement évite parfois des maux plus grands*

Peut-être m'opposerez-vous la remarque que j'ai faite plus haut, à savoir que des principes doctrinaux bons permettent de

bien gérer les crises. Mais cela ne sauvera pas votre argumentaire, bien au contraire. Car en internant préventivement les meneurs communistes et en muselant dès le début l'opposition, les nationaux-socialistes ont épargné à la majorité du peuple bien des souffrances. En effet, s'ils avaient agi autrement, s'ils avaient laissé aux communistes (et à leurs alliés socialistes) la liberté d'action, le pays aurait très rapidement connu les affres de la guerre civile. On aurait alors vu les mêmes horreurs que celles qui allaient être perpétrées quelques années plus tard en Espagne, pays qui n'a pas eu la chance d'avoir son Hitler au bon moment (Franco n'était pas Hitler, et il intervint trop tard...). Lorsque, fin 1933, Göring écrit : « *cette révolution pour la liberté allemande est la moins sanglante et la plus disciplinée de toutes les révolutions connues dans l'histoire* » (TMI, IX, 281), il disait vrai. Et c'est justement parce que les nationaux-socialistes ont su agir avec fermeté dès le début, balayant la république, restreignant les libertés et internant les ennemis résolus, qu'ils ont pu, en onze mois, regrouper 90 % du peuple allemand sous leur bannière, lui épargnant ainsi les affres d'une guerre civile.

Voilà pourquoi si, un jour, nous sommes amenés à prendre le pouvoir dans des circonstances similaires à celles que connut Hitler, nous devons agir comme lui, détruisant impitoyablement l'opposition résolue.



◆ **HITLER N'A PAS ÉTÉ UN DICTATEUR ET NOUS NE VOULONS PAS EN ÊTRE NON PLUS**

L'important, Madame, n'est pas de rêvasser sur des concepts abstraits de « liberté ». L'important est de gouverner pour le Bien commun qui n'est nullement, je le répète, la somme des intérêts particuliers. En gouvernant pour le Bien commun, on incarne le peuple ; dès lors, on n'impose pas la dictature, même si l'on gouverne avec autorité. Ce fait, l'abbé Lambert l'avait parfaitement vu lorsqu'il écrivit :

[...] si Hitler commande en chef, ce n'est pas parce qu'il a imposé de manière artificielle son autorité sur l'Allemagne.

Hitler, en fait, est l'emanation même du peuple allemand. Il incarne son intelligence, sa conscience, sa volonté.

A ce titre, il n'est pas à proprement parler un dictateur, puisqu'il représente l'intelligence, la volonté, la conscience, non pas seulement de 10 000 individus, mais de millions d'êtres qu'il dirige, non seulement selon son aspiration à lui, mais selon leur aspiration [...]

Mais [...] le mot : démocratie, sinon dans son étymologie, du moins dans son concept courant, implique le concept de *liberté* pour les minorités d'exposer leurs idées politiques et de les propager.

Or, cette liberté manque à l'Allemagne.

Disons donc, pour résumer ces constatations, que l'Allemagne est une dictature populaire qui a délégué ses pouvoirs à un chef, représentant et dirigeant le peuple selon ses aspirations naturelles [Voy. G. Lambert, *L'Allemagne d'aujourd'hui...*, p. 122 et 123.].

Une « dictature populaire », c'est ce que nous voulons. Cela vous choque ? Alors séparez-vous de nous et continuez à cracher sur le national-socialisme trop dictatorial à votre goût. Je vous garantis que le réveil sera dur.

Hitler n'a pas été un dictateur : il incarnait la volonté du peuple allemand qui, dès lors, se reconnaissait en lui.

On reproche habituellement au national-socialisme d'avoir été une dictature qui a supprimé les libertés publiques (liberté d'association, liberté d'expression...) et d'avoir emprisonné les adversaires politiques résolus dans des camps.

Il est indéniable que, une fois arrivé au pouvoir, Hitler a aboli un grand nombre de « libertés » et a fait procéder à de nombreuses arrestations. Mais il en avait le devoir. Dans cette brochure, Vincent Reynouard explique pourquoi.

Table des matières

L'éternel discours erroné sur la « liberté »

Lorsque Hitler arriva au pouvoir, la république de Weimar était déjà morte

En balayant les dernier débris de la république de Weimar, Hitler a bien agi

Un révolution pacifique : le cas des camps de concentration

La création des camps était légale - Des détenus généralement bien traités -
Les camps illégaux furent fermés - A Nuremberg, le procureur américain est
contraint de reculer - Des camps bien tenus

Le musellement de la presse

La majorité du peuple approuve les premières mesures des nationaux-socialistes

Les nationaux-socialistes agissent sans ménagement contre les socialistes

Le cas des partis « de droite »

Le cas du « centre » (catholique)

Juillet 1933 : Hitler annonce la fin de la période révolutionnaire

Une seule volonté : rallier les anciens adversaires politiques

Un pari gagné en quelques mois

A l'origine de cet engouement

Ce que je veux pour la France

Hitler n'a pas été un dictateur et nous ne voulons pas en être non plus

Samizdat éditions, France, 2006

Prix : 3,50 €

V.H.O.—B.P. 256—B-1050 Bruxelles 5

Catalogue gratuit sur simple demande

www.vhofrance.org

www.mouvssaintmichel.org

B76